

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73085

Objet

**Piscine de Foncillon -
assurance du mobilier
contre le vol.**

DATE DE CONVOCATION

13 mai 1973

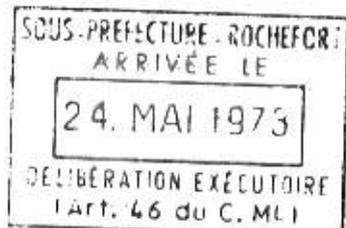
DATE D'AFFICHAGE

13 mai 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 16

Nombre de votants 19



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize

le dix huit mai

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, DUFOUR, BUCHET, COLLE, BARDE, MONTRON, RIVIERE, DOIREAU, LACHAUD, DOMEQ, BERLAND, Mme FAVIERE, MM. PAPEAU, TAP

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRIERE par Mme FAVIERE
Mme BIDEAU par Melle FOUCHE
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. BOUCHET, STIPAL, NAULIN, LARGETEAU, BROTREAU
EXCUSES : MM. TETARD - BOUTET

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Certaines compagnies d'assurances de ROYAN ont été consultées en vue de garantir du vol, le matériel et le mobilier de la piscine de Foncillon.

L'offre faite par la Société d'Assurances Mutuelles de la Seine et Seine-et-Oise s'avère la plus intéressante.

La garantie est accordée au premier risque à concurrence d'une somme globale de 50 000 F portant sur tous les biens mobiliers situés à l'intérieur de la piscine moyennant une prime annuelle de 565,50 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la police d'assurances présentée par M. Jean PENICAUD, Société d'Assurances Mutuelles de la Seine et Seine-et-Oise, 54, bd de Latre de Tassigny à ROYAN,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à signer la police d'assurances établie au nom de la Ville de ROYAN, auprès de la Société d'Assurances Mutuelles de la Seine-et-Oise.

- d'imputer la dépense correspondant à la quittance (23 mars 1973 au 23 mars 1974) soit 565,50 F sur le chapitre 932 article 638 du Budget 1973.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

